



EXTRAIT

du registre des délibérations
du Conseil Municipal
de la Commune de SOLLIES PONT

Séance du jeudi 6 décembre 2012

VILLE DE SOLLIES PONT

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil	En exercice	Ont pris part au vote
33	33	33

Date de la convocation 29 novembre 2012
Date d'affichage 29 novembre 2012
Objet de la délibération <i>Pôle services techniques – Service urbanisme – Désignation de l'ADEME au comité de pilotage pour l'élaboration du projet d'éco-quartier des Laugiers sud.</i>
Vote pour à l'unanimité
POUR : 33
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

L'an deux mille douze, le six décembre deux mille douze, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence de Docteur André GARRON, Maire.

Étaient présents :

GARRON André, COIQUAULT Jean-Pierre, ARNAUDO Michèle, DUPONT Thierry, LAURERI Philippe, RAVINAL Danièle, ACROSSE Paul, SMADJA Marie-Aurore, BOUBEKER Patrick, DROESCH Michel, BOTA Yasmine, LAUNAY Michel, DESVILETTES Louis, CAPELA Marie-Pierre, BONIFAY Rose-Marie, BORELLI Huguette, GUERRUCCI Alberto, CHAUCHE Dalel, DELGADO Alexandra, ROUX Jean-Paul, VALLE Evelynne, TREQUATTRINI Pascale, LUQUAND Jean-Pierre, AUTRAN Martine, BOUTIER Jean-Paul, LE TINNIER Nathalie, ROCHE François, MAESTRACCI Sylvie, RIMBAUD Georges, CHASTAIGNET Elisabeth, KASPERSKI Christophe

Procurations :

RIGAUD Catherine donne procuration à GARRON André,
FOREST Marie-Paule donne procuration à CHASTAIGNET Elisabeth

Absents :

Aucun

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, Madame Yasmine BOTA est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents

Lors du conseil municipal du 25 octobre 2012, un comité de pilotage pour l'élaboration du projet d'éco quartier des Laugiers sud a été créé.

Il est composé de :

- la commune représentée par le maire, l'adjoint au maire, délégué aux sports, équipements sportifs et de loisirs, association, jeunesse, bureau information jeunesse, prévention de la délinquance, affaires sociales, l'adjoint au maire, délégué aux travaux, quartiers, maintenance, centre technique municipal,
- l'établissement public foncier Provence Alpes Côte d'Azur,
- l'Etat représenté par la direction départementale des territoires et de la mer,
- le conseil général du Var,
- le syndicat mixte du SCOT Provence méditerranée,
- la communauté de communes de la vallée du Gapeau.

Il est proposé aujourd'hui de désigner un nouveau membre : l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME). Cet établissement public a pour mission de participer à la mise en œuvre des politiques publiques dans les

domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Il a donc parfaitement sa place au sein du comité de pilotage pour l'élaboration d'un éco quartier et pourra contribuer efficacement à cette réalisation.

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 2143-2,

VU le Code de l'urbanisme,

VU la délibération du conseil municipal en date du 25 octobre 2012,

VU les missions de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME),

CONSIDERANT le projet communal de création d'un éco quartier aux Laugiers sud,

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,
Le conseil municipal,

à main levée et à l'unanimité des membres présents et de ses représentants

- **DESIGNE** pour la durée du mandat, l'ADEME en tant que membre supplémentaire du comité de pilotage pour l'élaboration du projet d'éco quartier des Laugiers sud.

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs
Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Docteur André GARRON
Maire

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
et publication ou notification du

13 DEC. 2012

11 DEC. 2012

